



COMITE DE DIRECTION

Réunion Plénière

Réunion du 15 janvier 2024

Président : M. Edouard DELAMOTTE

Présents : MMES. Patricia ARNOUX, Rosette GERMANO, MM. Serge BESSI, Pascal BISTARELLI, Alain BROCHE, Claude COLOMBO, Gilles ERMANI, Bernard JAMMES, Pierre LAFON, Julien LANDUCCI, Frédéric MINERVA, Francis MAGGI, Christian POMATTO, Georges ROMANO, Patrick SCALA, Louis TIBONI

Excusés : MME. Geneviève EVRARD, M. François ROUSTAN

Assiste : MM. Stéphane DUDILLIEU (Directeur), Kevin ASSATI (CTD-PPF)

MODALITES DE RECOURS

Conformément aux dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F., les décisions du Comité de Direction sont susceptibles d'Appel à la Ligue Méditerranée de Football.

Ouverture de la séance à 18h30.

APPROBATION PV :

- CD du 04/12/2023.

CONDOLEANCES :

- A la suite du décès du père de M. Nicolas DONNANTUONI, Président de la Commission d'Appel Disciplinaire du District de la Côte d'Azur, le Comité de Direction présente ses plus sincères condoléances à sa famille, ainsi qu'à toutes les personnes touchées par cette disparition.

- A la suite du décès de l'épouse de monsieur Axel MAZERBOURG, éducateur à l'OGC NICE et arbitre du District de la Côte d'Azur, le Comité de Direction présente ses plus sincères condoléances à sa famille, ainsi que toutes les personnes touchées par cette disparition.

- A la suite du décès de la Mère de M. Robert VUILLEN, Président du SPC Mouans-Sartoux, le Comité de Direction présente ses plus sincères condoléances à sa famille, ainsi que toutes les personnes touchées par cette disparition.

FELICITATIONS :

- A NICE FUTSAL brillamment qualifié pour les 1/16 de finale de la Coupe de France Futsal.

INFORMATIONS DU PRESIDENT :

Le Président propose au Comité de Direction :

- Afin de permettre une bonne compréhension de l'arbitrage, l'achat de 300 exemplaires du « Guide de l'arbitrage ». Par la suite, ceux-ci seront diffusés aux clubs du DCA, qui pourront les mettre à disposition de leurs éducateurs. Les membres du Comité Directeur recevront chacun un exemplaire.

- A la suite des dernières intempéries, afin de tenir compte des répercussions potentielles de l'accumulation d'eau qui pourrait endommager le bâtiment du DCA, l'achat d'un aspirateur à eau, avec pompe de refoulement, au prix de 758€ HT. Ces deux propositions sont adoptées à l'unanimité.

Par ailleurs, il présente un compte-rendu du dernier Comité de Direction de la LMF qui s'est tenu le 09 janvier dernier. A l'ordre du jour, notamment le Plan mixité ainsi que la présentation par la Direction Technique Régionale des offres de pratiques.

FINANCES :

A ce jour, une dizaine de clubs est encore en retard du règlement de l'acompte du 15/11/24, une dernière relance va leur être adressée avant l'application des sanctions prévues par l'article 48 des Règlements Sportifs du DCA.

Par ailleurs, la LMF nous a transmis la liste des clubs (4) dont la délivrance des licences a été bloquée pour n'avoir pas réglé leur dette concernant le relevé arrêté au 31/10/23 par la LMF.

COMMISSION DES DELEGUES :

Le 14/12/23 s'est tenue une réunion du corps des délégués du DCA en présence du Président du DCA et de M. Julien LANDUCCI, membre du CD.

La majorité des délégués présents reprochaient que M. Franck FUHRER, Président de la Commission des délégués, de faire preuve d'autoritarisme et d'un manque de communication.

A l'issue de celle-ci, devant le mécontentement exprimé par la majorité des présents, il a été décidé de relever de ses fonctions M. Franck FUHRER et de nommer Mme Marcelle VIAL Présidente par intérim de ladite Commission.

Néanmoins, M. Franck FUHRER ayant sollicité que son droit de réponse soit communiqué aux membres du Comité de Direction, lecture en a été faite.

RECOMPENSES LMF PROMOTION 2024 :

M. Pierre LAFON, présente au Comité de Direction, la demande de la LMF concernant les propositions de médailles 2024. La liste des bénéficiaires qui sera soumise à la LMF, a été adoptée à l'unanimité du Comité de Direction.

JOURNEE DES BENEVOLES :

Le Président de la LFA, M. Vincent NOLORGUES et son Bureau Exécutif, ont le plaisir d'inviter les bénévoles de notre District à la Journée des Bénévoles, qui se tiendra lors d'un match international de l'Equipe de France A, le samedi 23 mars 2024, à Lyon.

La délégation districale, dirigée par M. Edouard DELAMOTTE, sera composée de 8 licencié(e)s FFF, dirigeants depuis plus de 5 ans.

COMPETITIONS :

Lors de l'AG d'hiver du DCA, le projet de réforme des compétitions U18, U19 et U20 ayant reçu un vote défavorable (53%), il semble raisonnable de peaufiner la présentation et l'intérêt d'un tel changement. En conséquence il est mis à l'étude un projet de présentation auprès des clubs, montrant le développement et l'évolution sur les deux saisons à venir. Dès sa réalisation, il sera adressé à l'ensemble des clubs pour avis, avant une nouvelle possible présentation en AG.

FOOT REDUIT :

A la suite de la proposition de M. Christophe DUPONT, (CTD-DAP), M. Alain BROCHE, informe qu'une journée d'observation des plateaux U6 à U9 se déroulera dans le courant du mois de février 2024.

MPCF

La prochaine séance de la Maison de la Confiance et de la Protection des Familles (MPCF), unité de la Gendarmerie Nationale, se déroulera le jeudi 18 janvier 2024 au siège du DCA. Sont convoqués à cet atelier, 12 jeunes licenciés de moins de 21 ans, sanctionnés pour

des faits de violence. M. Serge PERAGNOLI représentera le Comité de Direction à cette séance.

COMMISSION TECHNIQUE :

M. Kévin ASSATI (CTD PPF), informe des actions entreprises par la Commission Technique : Stéphane GALIANO a réalisé à la formation d'une vingtaine de professeurs des écoles. Ceux-ci ont été conquis, car ils avaient bon nombre de préjugés auparavant. M. Christophe DUPONT, traite le début des Attestations Fédérales, la remise de labels et le Festival U12 et U13.

Aide à la structuration du club. Deux formations marquantes ont eu lieu, CFI avec les joueurs du Groupe Elite AS MONACO (projet de plus d'un an) et fin des formations à Vence (2 CFI) avec 8 éducateurs de Vence formés.

ARBITRES :

M. Gilles ERMANI, informe qu'à ce jour, le DCA compte 304 arbitres licenciés, en espérant que les nouveaux candidats en arbitrage soient nommés, 14 à la session de Nice et 9 à celle de Mandelieu le record du nombre d'arbitre au DCA risque d'être battu. Une grande satisfaction pour notre arbitrage, lors du Trophée des Champions, disputé entre Paris SG et Toulouse FC, 2 arbitres azuréens ont officié, MM. Gwenaël PASQUALOTTI et Mathieu VERNICE. Le Comité de Direction leur présente toutes ses félicitations.

La Commission Départementale des Arbitres présente à la LMF pour cette saison, 9 candidats en jeunes et 2 candidats en seniors Futsal. Tous nos vœux de réussite à nos arbitres.

AGENDA 2023-2024.

- Journée Nationale des Bénévoles à Lyon les 23-23 mars 2024 et match international France-Allemagne ;
- Finales des Coupes Côte d'Azur 01 et 02 juin 2024 (lieu à définir) ;
- Finales championnats Côte d'Azur, 08 et 09 juin 2024 (lieu à définir) ;
- AG LFA + FFF du 7 au 9 juin 2024 dans les Landes ;
- AG d'Été de la LMF le 15 juin 2024 ;
- AG Elective du District le mardi 2 juillet 2024 (lieu à définir) ;
- AG d'Été du District le samedi 7 septembre 2024 (lieu à définir).

Président,
M. Edouard DELAMOTTE.

Le Secrétaire de séance,
M. Francis MAGGI.

